



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

SÉANCE DU JEUDI 20 avril 2023

L'An Deux Mil Vingt-trois, le jeudi 20 avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 14 avril s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Monsieur Gabriel RAULT, Adjoint au Maire, a été désigné Secrétaire de Séance.

20 AVRIL 2023				
a	Mois	Jour	QN°	Subd
2023	04	20	31	00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES ROCHETTES

ÉLUS	27
PRÉSENTS MAXI	19
MANDANTS	6
ABSENTS	2
APTES A VOTER	25



CONVOCATION	14-04-2023
RÉUNION	20-04-2023
AFFICHAGE	26-04-2023
TRANSMISSION	26-04-2023

Contrôle de Légalité : DCLE/2

RECENSEMENT DES CONSEILLERS		Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS
NOMS ET PRÉNOMS	TITRES				MANDATAIRES
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri	Maire	X		
	MONNIER Philippe	1er Adjoint	X		
	BERTIN Josyane	2è Adjointe		X	ALLAIN Marie-Paule
	RAULT Gabriel	3è Adjoint	X		
	ALLAIN Marie-Paule	4è Adjointe	X		
	POUGET Léo	5è Adjoint	X		
	HERNOT Bruno	6è Adjoint	X		
	L'HARIDON Michelle	7è Adjointe		X	MONNIER Philippe
	HUET Jean-Marie	CMD1	X		
	CHARLOT Karine	Conseillère		X	GUINARD Brigitte
	CORMIER Anne-Séverine	Conseillère		X	
	DONNARD Roxane	Conseillère	X		
	DURAND Philippe	CMD2		X	
	GUINARD Brigitte	Conseillère	X		
	LANCESSEUR Christian	CMD3	X		
	LESNARD Pierre	Conseiller	X		
	MANIS Cécile	Conseillère		X	LESNARD Pierre
	PILVEN Patrice	CMD4		X	HERNOT Bruno
	ROUXEL Benoît	CMD5	X		
	MANIS Jean-Paul	Conseiller	X		
	LEMEE Ginette	Conseillère	X		
	LE BRICON Bruno	Conseiller	X		
MINORITÉ	MORIN Yannick	Conseiller		X	CHALVET Maryvonne
	CHALVET Maryvonne	Conseillère	X		
	DETREZ Nicole	Conseillère	X		
	RENAUT Sylvain	Conseiller	X		
	LOLIVE Jean-Paul	Conseiller	X		
A	DÉCOMPTÉ DES PRÉSENTS : QUESTIONS		19	2	6

31 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023 BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT LES ROCHETTES

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et à l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

Vu la délibération n°17 du 26 janvier 2023 portant sur le budget primitif annexe du lotissement Les Rochettes;

Considérant que, l'affectation du résultat et la modification de certaines autorisations budgétaires impliquent l'établissement d'un Budget Supplémentaire 2023,

***LE CONSEIL MUNICIPAL, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,***

D'ADOPTER le budget supplémentaire du budget annexe du lotissement Les Rochettes 2023 selon le tableau suivant et précisé en annexe 28:

LIBELLES CHAPITRES		BP 2023	BS 2023	Budget total 2023
Fonctionnement				
Dépense		350 240,00 €		350 240,00 €
011.	Charges à caractère général	315 410,00 €		315 410,00 €
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	34 830,00 €		34 830,00 €
Recette		350 240,00 €		350 240,00 €
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	350 240,00 €		350 240,00 €
Investissement				
Dépense		350 240,00 €	34 825,51 €	385 065,51 €
	Solde d'exécution de la section d'investissement			
001.	reporté		34 825,51 €	34 825,51 €
040.	Opérations d'ordre de transfert entre section	350 240,00 €		350 240,00 €
Recette		350 240,00 €	34 825,51 €	385 065,51 €
040.	Opérations d'ordre de transfert entre section	34 830,00 €		34 830,00 €
16.	Emprunts et dettes assimilées	315 410,00 €	34 825,51 €	350 235,51 €

DE RAPPELER que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables	25
- Vote défavorable	00
- Abstention	00

Erquy, le 20 avril 2023

Le secrétaire de séance

Gabriel RAULT



Le Maire,

Henri LABBÉ



LOTISSEMENT DES ROCHETTES - LOTISSEMENT DES ROCHETTES - BS - 20

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURESIV
D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

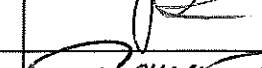
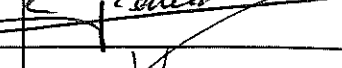
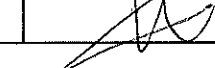
A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALLAIN Marie-Paule	
BERTIN Josyane	
CHALVET Maryvonne	
CHARLOT Karine	
CORMIER Anne-Séverine	
DETREZ Nicole	
DONNARD Roxane	
DURAND Philippe	
DUNARD Brigitte	
HERNOT Bruno	
UET Jean-Marie	
CHARIDON Michelle	
ABBE Henri	
ANCESSEUR Christian	
BRICON Bruno	
MEE Ginette	
SNARD Pierre	
LIVE Jean-Paul	
NIS Cécile	
NIS Jean-Paul	
NNIER Philippe	

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
MORIN Yannick	Pouvoir	
PILVEN Patrice	Pouvoir	
POUGET Léo		
RAULT Gabriel		
RENAUT Sylvain		
ROUXEL Benoît		

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant :

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.